

communiqué DE PRESSE

Lancement de la 5^{ème} édition du Concours d'Eloquence de la Métropole

Proposé par la Métropole Rouen Normandie et ses partenaires, le concours d'éloquence est réservé aux élèves des classes de seconde fréquentant les 32 lycées de notre territoire.

Cette nouvelle édition a une connotation particulière car, le concours est proposé aux élèves comme un outil pédagogique pour la prise de parole en public. Il utilise comme toile de fond une citation sur un sujet qui interpelle les jeunes en lien avec l'actualité et ainsi les éveille à la citoyenneté.

Les modalités du concours

Les lycéens inscrits au concours passent par trois étapes :

- **Première phase** : elle se déroule au sein des 32 établissements scolaires qui souhaitent participer à ce concours. Les élèves s'inscrivent auprès de leurs directions (maximum 6).
- **Deuxième phase, un jury intermédiaire** : organisé si besoin pour sélectionner parmi les candidats les 16 meilleurs orateurs. L'exposé de chaque candidat est limité à 6/8 minutes maximum. Ils doivent préparer à l'avance un exposé autour de ce sujet.

« On dit que les nouvelles générations seront difficiles à gouverner, je l'espère bien »
Alain, « Propos sur l'éducation », 1932

Ce jury est composé d'un représentant de la Métropole, d'un représentant de la Région Haute-Normandie, d'un chef d'établissement, d'un professeur des lycées et d'un avocat et d'un représentant de Nutriset.

communiqué DE PRESSE

- **Troisième phase, un jury final** : qui vise à déterminer les 3 lauréats du concours. Pour cette sélection, chaque candidat prépare à l'avance un exposé autour du sujet commun :

« Oser, le progrès est à ce prix ».
Victor Hugo, « Les Misérables », 1862

Le calendrier

Fin d'inscription auprès des chefs d'établissement : **vendredi 13 février 2015**

Jury intermédiaires : **11, 18 et 25 mars 2015**

Jury final : **22 avril 2015**

Bilan des 4 éditions précédentes :

231 élèves
20 lycées du territoire
13 lauréats